

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Politische Grundfragen
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Flach, Beat (glp/pvl, AG) NR/CN, Lüscher, Christian (fdp/plr, GE) NR/CN
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2024

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Buchwalder, Mathias
Hirter, Hans

Bevorzugte Zitierweise

Buchwalder, Mathias; Hirter, Hans 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Politische Grundfragen, 2009 - 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Politische Grundfragen	1
Verfassungsfragen	13

Abkürzungsverzeichnis

UVEK	Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation
AHV	Alters- und Hinterlassenenversicherung
BAFU	Bundesamt für Umwelt
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
EU	Europäische Union
IV	Invalidenversicherung
Büro-NR	Büro des Nationalrates
Büro-SR	Büro des Ständerates
SRG	Schweizerische Radio- und Fernsehgesellschaft
KMU	Kleine und mittlere Unternehmen
MWST	Mehrwertsteuer
GAV	Gesamtarbeitsvertrag
IJV	Interjurassische Versammlung
GSoA	Gruppe für eine Schweiz ohne Armee
GVO	gentechnisch veränderter Organismus
Fedpol	Bundesamt für Polizei
SBG	Schweizerische Bankgesellschaft
BKW	Bernische Kraftwerke

DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
UE	Union européenne
AI	Assurance-invalidité
Bureau-CN	Bureau du Conseil national
Bureau-CE	Bureau du Conseil des Etats
SSR	Société suisse de radiodiffusion
PME	petites et moyennes entreprises
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
CCT	Convention collective de travail
AIJ	Assemblée interjurassienne
GSsA	Groupe pour une Suisse sans Armée
OGM	Organisme génétiquement modifié
Fedpol	Office fédéral de la police
UBS	Union de banques suisses
FMB	Forces motrices bernoises

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Politische Grundfragen

Politische Grundfragen

ANDERES
DATUM: 31.12.2009
HANS HIRTER

Was prägte 2009 die Schweizer Politik? Welches waren die bedeutenden Geschäfte im Parlament? Und was hat die politisch interessierte Öffentlichkeit bewegt? Nachfolgend werden die wichtigsten Ereignisse im Jahr 2010 zusammengefasst und anschliessend nach Thema geordnet aufgelistet. Mit den Links gelangen Sie direkt zu diesen im Berichtsjahr zentralen Geschäften und Ereignissen. Vous trouverez ici la version française de cet article.

Auch dieses Jahr kam es wieder zu einer **Regierungsumbildung**. Nach elf Amtsjahren trat der Freisinnige Pascal Couchepin aus dem Bundesrat zurück. Die CVP versuchte bei dieser Vakanz, ihren 2003 an die SVP verlorenen zweiten Sitz zulasten der FDP zurück zu erobern. Mit der Aussage, nur noch die CVP verkörpere die politische Mitte, da der Freisinn nach rechts in die Nähe der SVP gerutscht sei, versuchte sie die Unterstützung der Linken zu erhalten. Sie rechtfertigte ihren Anspruch aber auch rechnerisch: Die FDP habe zwar bei den letzten Wahlen den grösseren Wähleranteil erreicht, die Fraktionsgemeinschaft aus CVP, GLP und EVP verfüge aber über die grössere Parlamentsfraktion. Als Kandidat stellte sie den Deutschfreiburger Ständerat Urs Schwaller auf. Die SVP, die sich seit der Abwahl Christoph Blochers und dem Parteiausschluss von Bundesrätin Widmer-Schlumpf in der Regierung als untervertreten betrachtet, verzichtete auf eine eigene Kandidatur. Der Freisinn ging mit dem Neuenburger Didier Burkhalter und dem ehemaligen Liberalen Christian Lüscher aus Genf in die Ausmarchung. Die Vereinigte Bundesversammlung wählte am 16. September Didier Burkhalter zum Nachfolger Couchepins. Urs Schwaller, der wegen seiner gesellschafts- und aussenpolitisch eher konservativen Ansichten nicht die geschlossene Unterstützung der Linken erhalten hatte, scheiterte deutlich.

In der **Aussenpolitik geriet die Schweiz wegen ihres Bankgeheimnisses unter starken internationalen Druck**. Die weltweite Finanz- und Wirtschaftskrise hatte in vielen Ländern zu erhöhten Staatsausgaben und einem Anwachsen der Verschuldung geführt. Als Konsequenz verstärkten sich die Bemühungen, das Steuersubstrat besser zu erfassen und im Ausland angelegte ungesteuerte Gelder ausfindig zu machen. Daraus resultierte ein verstärkter Druck einzelner Staaten, aber auch internationaler Organisationen wie der OECD und der EU auf Länder wie die Schweiz, deren Bankgeheimnis die Information über hinterzogene Gelder nicht zulässt. Nach Drohungen der OECD, die Schweiz und andere Staaten mit ähnlichen Regelungen auf eine schwarze Liste zu setzen, gab der Bundesrat nach. Er beschloss am 13. März eine neue Strategie: Die Schweiz werde sich in Zukunft vorbehaltlos an die OECD-Standards halten und in Fällen von qualifizierter Steuerhinterziehung von im Ausland wohnenden Personen mit schweizerischen Bankkonten Amtshilfe leisten. Zuvor waren bereits Belgien und Liechtenstein auf diese Linie eingeschwenkt; Luxemburg und Österreich taten diesen Schritt gleichzeitig mit der Schweiz. Entsprechende neue Doppelbesteuerungsabkommen wurden in den folgenden Monaten ausgehandelt. Die SP begrüsst den Schritt des Bundesrates als längst überfällig. Aber auch der Wirtschaftsdachverband Economiesuisse und die Bankiervereinigung stellten sich hinter den Bundesrat. Heftige Kritik gab es hingegen von der SVP, welche der Regierung Kapitulation vor einer ausländischen Erpressung vorwarf und mit Referenden gegen die neuen Doppelbesteuerungsabkommen drohte.

In der **Europapolitik** bestätigte das Volk die Weiterführung des bilateralen Wegs. In einer Referendumsabstimmung hiess es gegen den Widerstand der SVP die Beibehaltung der Personenfreizügigkeit mit der EU und ihre Ausdehnung auf die neuen EU-Mitgliedsländer Bulgarien und Rumänien gut.

Die **internationale Finanzkrise** entschärfte sich. Der Bund konnte das im Vorjahr eingegangene Engagement in der Höhe von CHF 6 Mia. zur Rettung der Grossbank UBS mit einem Nettogewinn von rund CHF 1.2 Mia. beenden. Noch nicht abgeschlossen wurde das Engagement der Nationalbank zur Unterstützung der UBS. Immerhin musste sie nicht hochriskante Wertpapiere im Umfang von USD 60 Mia. sondern nur von knapp USD 40 Mia. übernehmen. Die Hälfte davon konnte sie auf den flüssiger gewordenen

Märkten bereits wieder verkaufen.

Die **Weltwirtschaftskrise** wirkte sich auch in der Schweiz voll aus, wobei im zweiten Halbjahr wieder ein leichtes Wachstum einsetzte. Insgesamt betrug der Rückgang des realen Bruttoinlandprodukts im Jahr 2009 nach ersten Schätzungen -1.9 Prozent. Das war weniger als in den meisten anderen westeuropäischen Ländern, aber es handelte sich trotzdem um den stärksten Einbruch seit 1975. Die Arbeitslosenquote stieg im Jahresmittel von 2.6 Prozent auf 3.7 Prozent; zu Jahresende betrug sie 4.2 Prozent. Zusätzlich zur weiterhin expansiven Geldmengenzpolitik der Nationalbank trat nun auch der Bund mit Konjunkturförderungsprogrammen auf den Plan. Zum Missfallen der Gewerkschaften, der Grünen und der Sozialdemokraten blieben diese aber auf einem im internationalen Vergleich relativ bescheidenen Niveau.

Die **öffentlichen Finanzen** blieben in einem überraschend guten Zustand. Der wegen der Wirtschaftskrise befürchtete Einbruch der Steuererträge fiel bei weitem nicht so stark aus wie befürchtet. Die Staatsrechnung 2009 des Bundes schloss mit einem Überschuss von CHF 2.7 Mia. ab, und auch die Kantone verzeichneten insgesamt positive Saldi in ähnlicher Grössenordnung. Für das Jahr 2010 erwarteten allerdings der Bund und die Kantone Defizite. Sowohl die Bundesversammlung als auch die Kantonsparlamente verabschiedeten Steuererleichterungen für Familien und KMU. National- und Ständerat beschlossen auch eine Vereinfachung der Mehrwertsteuer. Den Entscheid über die vom Bundesrat vorgeschlagene Einführung eines Einheitssteuersatzes bei der MWSt verschoben sie hingegen auf später.

In der **Sozialpolitik** hiess das Volk die temporäre Erhöhung der Mehrwertsteuer zur finanziellen Sanierung der Invalidenversicherung gut. Das Parlament beriet über Einsparungen und Mehreinnahmen bei der AHV und der Arbeitslosenversicherung.

Das Konkordat zur **Harmonisierung der kantonalen Bildungssysteme (Harmos)** wurde in zwei weiteren Kantonen (Bern und Tessin) angenommen und konnte damit in den bisher elf zustimmenden Kantonen in Kraft treten. Chancenlos war es weiterhin in der Zentralschweiz, wo zusätzliche vier Kantone den Beitritt ablehnten.

Zur allgemeinen Überraschung hiessen am 29. November knapp 58 Prozent der Stimmenden die **Volksinitiative für ein Verbot des Baus von Minaretten** gut. Damit ist in die Bundesverfassung nach der Aufhebung des Bistumsartikels im Jahr 2001 wieder eine Bestimmung aufgenommen worden, welche eine einzelne Religionsgemeinschaft diskriminiert. Dabei ging es sowohl den von der SVP und den kleinen Rechtsparteien unterstützten Initianten, als auch denen, welche dem Begehren zugestimmt haben, nicht um eine baurechtliche Frage. Zur Zeit sind in der Schweiz von den rund 160 Moscheen und Gebethshäusern, welche den rund 400'000 Muslimen zur Verfügung stehen, nur gerade vier mit einem Minarett ausgerüstet, und neue Türme waren auch nur wenige geplant. Im Zentrum stand viel mehr ein Unbehagen gegenüber den mehrheitlich aus dem Balkan stammenden muslimischen Einwanderern und vor allem gegenüber den von einigen Muslimen auch hier propagierten Kultur- und Rechtsvorstellungen. Die vom üblichen provokanten SVP-Stil geprägte Kampagne und vor allem die Annahme der Initiative erregten im Ausland grosses Aufsehen. Dabei wurde in andern westeuropäischen Ländern mit grossem muslimischem Bevölkerungsanteil (Frankreich, Belgien, Niederlande, Deutschland) eingeräumt, dass bei ihnen ein Volksentscheid wohl kaum anders ausfallen würde.

Politische Grundfragen:

- Der Nationalrat will die Idee der Einführung einer Verfassungsgerichtsbarkeit überprüfen.
- Der Bundesrat schlug ein neues Gesetz über den Schutz des Schweizerwappens vor.
- Die Angst vor Arbeitslosigkeit war weiterhin die grösste Sorge der Bevölkerung.

Rechtsordnung:

- Eine Volksinitiative der Schweizer Demokraten zur Abschaffung des Antirassismugesetzes kam nicht zustande.
- Das Volk stimmte der Einführung von biometrischen Pässen knapp zu.
- Das Parlament wies den Entwurf für die Revision des Staatsschutzgesetzes zur Überarbeitung an den Bundesrat zurück.
- Der Bundesrat schlug vor, die Frist für die normale Einbürgerung von zwölf auf acht Jahre zu verkürzen.
- Das Volk sprach sich in drei Kantonen gegen die Senkung des Stimmrechalters auf 16 Jahre aus.

- Das Parlament überwies mehrere Vorstösse für eine Verschärfung des Strafsystems.
- Im Februar wurde die Volksinitiative «für den Schutz vor Waffengewalt» eingereicht; der Bundesrat empfahl sie zur Ablehnung.

Institutionen und Volksrechte:

- Das Parlament wählte den freisinnigen Neuenburger Didier Burkhalter zum Nachfolger für Pascal Couchepin in den Bundesrat; eine Kampfkandidatur der CVP blieb erfolglos.
- Der Vorentwurf für eine Teilrevision des Bundespersonalgesetzes stiess in der Vernehmlassung auf heftigen Widerstand.
- Das Parlament beschloss eine substantielle Erhöhung der Bundesbeiträge an die Fraktionssekretariate.
- Der Stände- und der Nationalrat waren sich bei der Neuorganisation der Bundesanwaltschaft nicht einig.
- Volk und Stände hiessen die Abschaffung der als nicht praktikabel beurteilten allgemeinen Volksinitiative gut.

Föderativer Aufbau:

- Die neu eingeführte Bestimmung, dass Konkordate für alle Kantone verbindlich erklärt werden können, geriet in die Kritik.
- Acht Kantone der Nordost- und der Zentralschweiz gründeten einen Verein zur besseren Vertretung der Interessen der Grossregion Zürich.
- Die Assemblée interjurassienne (AIJ) veröffentlichte ihren lange erwarteten Bericht über Zukunftsszenarien für den Berner Jura.

Wahlen:

- In den Kantonen Genf und Neuenburg konnten die bürgerlichen Parteien die Mehrheit in der Regierung zurückerobern.
- Im Kanton Wallis zog erstmals eine Frau in die Regierung ein.
- Mit Corine Mauch (sp) erhielt die Stadt Zürich ihre erste Stadtpräsidentin.
- In der Stadt Luzern fanden erstmals seit der Fusion mit Littau gemeinsame Wahlen statt.

Aussenpolitik:

- Die Schweiz unterzeichnete mehrere revidierte Doppelbesteuerungsabkommen, um von der grauen Liste der G-20 gestrichen zu werden.
- Das Volk stimmte mit 59.6 Prozent der Stimmen der Weiterführung der Personenfreizügigkeit mit der EU und der Ausdehnung auf Bulgarien und Rumänien zu.
- Das Parlament nahm in einem langwierigen Prozess einen abgeänderten Entwurf zur Übernahme der europäischen Verordnung über das Visa-Informationssystem an.
- Das Parlament beschloss die Verlängerung des Rahmenkredits für die internationale Währungshilfe bis Ende 2013.
- Der Bundesrat begründete, wieso die im 2008 beschlossene Aufstockung der Entwicklungshilfe nicht umgesetzt werden kann.
- Die Volksinitiative «für ein Verbot von Kriegsmaterial-Exporten» wurde mit 68.2 Prozent der Stimmen und von allen Kantonen abgelehnt.
- In der Gaddafi-Affäre entschuldigte sich der Bundespräsident in Tripolis, ohne jedoch die Freilassung der zwei in Libyen festgehaltenen Schweizer zu erreichen.

Landesverteidigung:

- Die Ausarbeitung des neuen Berichts über die Sicherheitspolitik begann im Berichtsjahr.
- Das Parlament lehnte die Beteiligung der Schweiz an der EU-Operation NAVFOR Aatlanta ab.
- Der aus dem Jahre 2008 stammende Entwurf zur Revision des Gesetzes über die Armee und die Militärverwaltung wurde verworfen, ein neuer Entwurf ohne die umstrittenen Punkte wurde von beiden Kammern angenommen.
- Die GSoA reichte ihre Initiative «Gegen neue Kampfflugzeuge» ein.
- Das Parlament nahm das Rüstungsprogramm 2009 an.
- Der Bundesrat nahm zum Bericht über die Umstände der Ernennung von Roland Nef zum Chef der Armee Stellung.
- André Blattmann wurde zum Armeechef ernannt.
- Eine Volksinitiative «Für den Schutz vor Waffengewalt» wurde eingereicht.
- Die Anzahl Zivildienstgesuche nahm explosiv zu.

Wirtschaftspolitik:

- Die weltweite Rezession erfasste auch die Schweiz.

- Das Parlament beschloss zwei weitere, relativ bescheidene Konjunkturförderungsprogramme.
- Der Bundesrat legte seine Vorschläge zum besseren Schutz der schweizerischen Herkunftsbezeichnung und zur Verwendung des Schweizerwappens vor.
- Gegen den Widerstand der SVP und der Grünen beschloss das Parlament die Einführung des Cassis-de-Dijon-Prinzips für Importe aus der EU.
- Der Ständerat stellte der «Abzocker-Initiative» einen indirekten Gegenvorschlag gegenüber.

Geld, Währung und Kredit:

- Die Nationalbank hielt an ihrer expansiven Geldmengenzpolitik fest.
- Das Parlament befasste sich mit Massnahmen zur Reduzierung der Risiken, welche die Grossbanken für die Volkswirtschaft darstellen.
- Die fortgesetzten und intensivierten Angriffe aus dem Ausland auf das schweizerische Bankgeheimnis führten zu einer heftigen Debatte in der Regierung und im Parlament über dessen Zukunft.
- Der Bundesrat gab Vorschläge für ein kundenfreundlicheres Gesetz über Versicherungsverträge in die Vernehmlassung.

Landwirtschaft:

- Das Parlament hielt im Dezember eine Sondersession zum Milchpreis und der Landwirtschaftspolitik ab.
- Das Ende der Milchkontingentierung und der Zerfall des Milchpreises führten zu Spannungen.
- Der Bundesrat beantragte eine Verlängerung des Moratoriums für den Einsatz von gentechnologisch veränderten Pflanzen in der Landwirtschaft; der Ständerat war damit einverstanden.
- Das Parlament sprach sich gegen die «Tierschutzanwalt-Initiative» aus.

Öffentliche Finanzen:

- Das Parlament verabschiedete eine Gesetzesreform zum rascheren Ausgleich der kalten Progression und eine Vorlage zur steuerlichen Entlastung von Familien.
- Eine Totalrevision des Mehrwertsteuergesetzes wurde vom Parlament diskutiert und angenommen.
- Die Staatsrechnung 2009 schloss mit einem Überschuss von CHF 2.7 Mia.
- Das vom Parlament beschlossene Budget sah ein Defizit von CHF 2.4 Mia. vor, dies vor allem wegen der Rezession.
- Die Kantone erzielten 2009 einen Gewinn von CHF 2.4 Mia. und budgetierten für 2010 Defizite von insgesamt CHF 2.3 Mia.

Energie:

- Aufgrund des Teilmisserfolges der Liberalisierung beauftragte der Bundesrat das UVEK, eine Revision des Elektrizitätsversorgungsgesetzes vorzubereiten.
- Das Parlament verabschiedete ein Gebäudesanierungsprogramm.
- Das UVEK hat das Gesuch der BKW um Aufhebung der Befristung der Betriebsbewilligung für das KKW Mühleberg gutgeheissen.
- Der Ständerat verabschiedete die Erhöhung des Wasserzinses und der Nationalrat hat diese mit einer Abgabe zur kostendeckenden Einspeisevergütung verbunden.
- Die kleine Kammer beauftragte ihre Energiekommission, eine globale Strategie auszuarbeiten, um die Rolle der Gaskraftwerke zu definieren.

Verkehr und Kommunikation:

- Der Bundesrat verabschiedete seine Botschaft über die Finanzierung des Ausbaus der Infrastrukturen des Agglomerationsverkehrs.
- Die Kantone und der Bund konnten sich über die Kostenaufteilung bei der Fertigstellung des Nationalstrassennetzes nicht einigen.
- Das Parlament hiess das erste Gesetzespaket zur Bahnreform gut, klammerte allerdings die Frage des Sicherheitspersonals aus.
- Der Ständerat verabschiedete das neue Postgesetz und konkretisierte damit die Liberalisierung in zwei Etappen.
- Volk und Stände stimmten einer neuen Spezialfinanzierung des Luftverkehrs zu.

Raumplanung und Wohnungswesen:

- Der Entwurf eines neuen Bundesgesetzes über die Raumentwicklung scheiterte in der Vernehmlassung.
- Der Nationalrat lehnte die Volksinitiative zur Eindämmung des Zweitwohnungsbaus ab und beabsichtigte, ihr mit den flankierenden Massnahmen zur Lex Koller einen

indirekten Gegenvorschlag entgegen zu stellen.

- Der Nationalrat trat nicht auf die Mietrechtsrevision zur Loslösung der Mietzinsentwicklung von den Hypothekarzinsen ein.
- Der Bundesrat empfahl die beiden Volksinitiativen zur Förderung des Bausparens ohne Gegenvorschlag zur Ablehnung.
- Der Bundesrat eröffnete die Vernehmlassung zur Änderung des Bundesgesetzes über die Wohneigentumsbesteuerung.

Umweltschutz:

- Der Bundesrat verabschiedete die Botschaft zur Nach-Kyoto Klimapolitik und empfahl die Ablehnung der Volksinitiative «für ein gesundes Klima».
- Das Parlament hiess den indirekten Gegenvorschlag zur Volksinitiative «lebendiges Wasser» gut und empfahl dem Volk diese zu verwerfen.
- Der Bafu veröffentlichte die erste systematische Berechnung der Lärmbelastung aus Strassen-, Bahn- und Flugverkehr.
- Die Stiftung Helvetia Nostra zog ihre Volksinitiative «gegen masslosen Bau umwelt- und landschaftsbelastender Anlagen» zurück, nachdem die Räte sie klar verworfen hatten.
- Die Bundesversammlung hiess die Kreditvergabe zur ersten Etappe der dritten Rhonekorrektur gut.

Bevölkerung und Arbeit:

- Die ständige Wohnbevölkerung der Schweiz betrug am Ende des Berichtsjahres fast 7.8 Millionen Personen.
- Die Zahl der Arbeitslosen stieg rezessionsbedingt stetig an, die Arbeitslosenquote betrug im Mittel 3.7 Prozent.
- Der Nominallohn stieg um 2.1 Prozent an, die Reallöhne wegen der negativen Jahreststeuerung sogar um 2.6 Prozent
- Die Gewerkschaften reichten eine Volksinitiative für sechs Wochen Ferien ein.
- Im Schweizer Gastrogewerbe wurde ein neuer GAV abgeschlossen.
- Das Parlament unternahm Anstrengungen, um Asbestopfer besser zu schützen.

Gesundheit, Sozialhilfe, Sport:

- Der Bundesrat plante ein neues Bundesgesetz über Prävention und Gesundheitsförderung.
- Im Herbst präsentierte der Bundesrat einen überarbeiteten Gesetzesentwurf zur Suizidhilfe und eine nationale Strategie zur palliativen Pflege.
- Die Prämienhöhungen der Krankenkassen gaben Anlass für eine dringliche Debatte im Nationalrat.
- Das Volk nahm den neuen Verfassungsartikel «Zukunft mit Komplementärmedizin» an.
- National- und Ständerat verabschiedeten das Zusatzprotokoll über die Transplantation menschlicher Organe und Gewebe.
- Der Bundesrat unterbreitete dem Parlament seine Botschaft zum Sportförderungsgesetz.

Sozialversicherungen

- Der Ständerat beriet die leistungsseitigen Massnahmen der 11. AHV-Revision.
- Das Volk nahm den Bundesbeschluss über eine befristete Zusatzfinanzierung der IV an.
- Das Parlament behandelte die Strukturreform der beruflichen Vorsorge und verabschiedete die Massnahmen zur Erleichterung der Arbeitsmarktteilnahme.
- Das Parlament befasste sich mit der Revision der Krankenversicherung.
- Der Nationalrat beriet das Bundesgesetz über die Unfallversicherung.
- Die Revision des Arbeitslosenversicherungsgesetzes wurde vom Parlament behandelt.

Soziale Gruppen:

- Das Parlament verabschiedete eine Änderung der Vorschriften über die Eheschliessung; eine Heirat ist künftig nur noch bei rechtmässigem Aufenthaltsstatus beider Partner möglich.
- Der Bundesrat schickte eine Revision des Asyl- und Ausländergesetzes in die Vernehmlassung.
- Die SVP beschloss die Lancierung einer Volksinitiative für Steuerabzüge zugunsten von Familien, die ihre Kinder selbst betreuen.
- Die Stimmbevölkerung des Kantons Solothurn hiess die Einführung von Ergänzungsleistungen für Familien an der Urne gut.
- Der Bundesrat verabschiedete den Vernehmlassungsentwurf für eine Totalrevision

des Jugendförderungsgesetzes.

Bildung und Forschung:

- Im Berichtsjahr wurden die Verhandlungen über ein Bildungsabkommen mit der EU abgeschlossen.
- Nachdem der Kanton Tessin als zehnter Kanton dem HarmoS-Konkordat beigetreten war, konnte es im August in Kraft treten.
- Im Sommer hiess der Bundesrat die totalrevidierte Berufsmaturitätsverordnung gut.
- Die Landesregierung präsentierte den Entwurf für ein Bundesgesetz über die Förderung und Koordination der Hochschulen.
- Die Erziehungsdirektorenkonferenz verabschiedete im Sommer ein Stipendienkonkordat.
- Das Parlament stimmte einem Verfassungsartikel zur Forschung am Menschen zu.
- In der Herbstsession wurde eine Teilrevision des Forschungsgesetzes zur Aufwertung der Kommission für Technologie und Innovation gutgeheissen.

Kultur, Sprache, Kirchen:

- Nach erfolgreicher Differenzbereinigung verabschiedete das Parlament Ende Jahr das neue Kulturförderungsgesetz.
- Gegen die Sektion Film des Bundesamtes für Kultur wurde eine Aufsichtsbeschwerde eingereicht.
- Das Parlament nahm ein Gesetz zu den Museen und Sammlungen des Bundes an.
- Entgegen dem Antrag des Bundesrats trat der Nationalrat auf die Vorlage zu einem Buchpreisbindungsgesetz ein und nahm das Geschäft an.
- Das eidgenössische Personalamt publizierte einen Evaluationsbericht zur Vertretung der Sprachgemeinschaften in der Bundesverwaltung.
- Die Volksinitiative «gegen den Bau von Minaretten» wurde in der Volksabstimmung vom 29. November mit einem Ja-Anteil von 57.5 Prozent angenommen.

Medien:

- Der Zürcher Medienkonzern Tamedia übernahm das Westschweizer Medienhaus Edipresse.
- Es kam zu einer Bereinigung auf dem Gratiszeitungsmarkt: Vier Blätter wurden eingestellt.
- Das Parlament hob das Werbeverbot für leichte Alkoholika für alle TV-Sender auf.
- Die SRG beschloss, im Rahmen ihres Konvergenzprojekts Radio, Internetauftritt und Fernsehen in einer Unternehmenseinheit pro Sprachregion zusammenzuführen.
- Das Parlament forderte den Bundesrat auf, eine Strategie zur Bekämpfung der Cyberkriminalität zu entwickeln.

ANDERES
DATUM: 31.12.2009
HANS HIRTER

Qu'est-ce qui figurait à l'agenda politique suisse en 2009? Quelles étaient les affaires les plus importantes au Parlement? Et qu'est-ce qui a interpellé le public intéressé par la politique? Les événements les plus importants en 2009 sont résumés ci-dessous et ensuite listés par thème. Les liens vous mèneront directement à ces objets et événements clés de l'année en cours. Hier finden Sie die deutsche Version dieses Artikels.

Cette année a vu un nouveau **remaniement gouvernemental**. Après onze ans de fonction, le libéral-radical Pascal Couchepin s'est retiré du Conseil fédéral. Le PDC a essayé de profiter de cette opportunité, aux dépens du PLR, pour récupérer le siège perdu en 2003 au profit de l'UDC. Les démocrates-chrétiens se sont ainsi appliqués à obtenir le soutien de la gauche en accusant le PLR d'avoir glissé vers l'UDC et en affirmant que seul le PDC incarnait le centre politique en Suisse. Ils ont également justifié cette revendication de manière chiffrée : le PLR a certes obtenu une plus grande partie des votes lors des dernières élections fédérales, mais le groupe composé du PDC, du PEV et des Verts libéraux forme un plus grand groupe parlementaire. De la sorte, ils ont proposé la candidature germanophone du conseiller aux Etats fribourgeois Urs Schwaller. Bien que l'UDC se considérait sous-représentée au gouvernement depuis la non réélection de Christoph Blocher et l'exclusion du parti de la conseillère fédérale Evelyne Widmer-Schlumpf, les démocrates du centre ont renoncé à présenter un candidat. Le PLR a lui présenté deux candidatures avec le neuchâtelois Didier Burkhalter et le genevois (anciennement libéral) Christian Lüscher. Le 16 septembre, l'Assemblée fédérale a élu Didier Burkhalter à la succession de Pascal Couchepin. Urs Schwaller s'est nettement incliné, n'ayant pas obtenu le soutien de toute la gauche en raison de sa vision plutôt conservatrice en matière de politique sociale et de politique étrangère.

En **politique étrangère**, la Suisse a subi de **fortes pressions internationales liées au secret bancaire**. La crise financière et économique mondiale a effectivement conduit à une hausse des dépenses publiques et à un accroissement de l'endettement. La conséquence de cette conjoncture fut un renforcement des efforts étatiques vers une meilleure maîtrise de la perception fiscale et vers la recherche des fonds non déclarés déposés à l'étranger. Cela a donc entraîné des pressions accrues des Etats et d'organisations internationales comme l'OCDE ou l'UE sur des pays comme la Suisse, dont le secret bancaire ne permettait pas la transmission d'informations concernant les fonds suspectés d'évasion fiscale. Après la menace de l'OCDE de mettre la Suisse sur une liste noire, ainsi que d'autres Etats qui appliquaient les mêmes règles, le Conseil fédéral a cédé. Le 13 mars, il a adopté une nouvelle stratégie : à l'avenir, la Suisse se référera sans réserve aux standards de l'OCDE et autorisera l'entraide administrative dans les cas de soustraction d'impôt qualifiée de personnes résidents à l'étranger et ayant des comptes en Suisse. Auparavant, la Belgique et le Liechtenstein s'étaient déjà alignés à cette position ; le Luxembourg et l'Autriche ont franchi ce pas en même temps que la Suisse. En conséquence, de nouvelles conventions de double imposition furent négociées dans les mois qui suivirent. Le PS s'est réjoui d'une décision gouvernementale attendue de longue date. L'organisation faîtière de l'économie, Economiesuisse, et les associations bancaires se sont également rangées derrière le Conseil fédéral. Par contre, l'UDC a émis de virulentes critiques, accusant le gouvernement d'avoir capitulé face à un chantage de l'étranger et menaçant de mener des référendums contre les nouvelles conventions de double imposition.

En **politique européenne**, le peuple a approuvé la continuation de la voie bilatérale. Lors d'une votation référendaire, il s'est prononcé, contre l'avis de l'UDC, en faveur de la reconduction de la libre circulation avec l'UE et de son extension à deux nouveaux membres de l'UE, la Bulgarie et la Roumanie.

La **crise financière internationale** s'est atténuée. La Confédération a pu mettre fin à son engagement d'un montant de CHF 6 milliards pour sauver la grande banque UBS et a réalisé au passage un bénéfice net de CHF 1.2 milliard. L'engagement de la Banque nationale pour sauver UBS fut par contre maintenu. Toutefois, la Banque nationale ne devait plus couvrir que USD 40 milliards de papiers valeurs à hauts risques (contre USD 60 milliards précédemment). Elle pouvait déjà en revendre la moitié sur des marchés redevenus fluides.

La **crise économique mondiale** s'est fait pleinement ressentir en Suisse, un modeste retour de la croissance a cependant été enregistré au second semestre. Globalement, le recul du produit intérieur brut réel pour l'année 2009 s'est élevé à -1.9 pourcent selon les premières estimations. Moins marqué que dans la plupart des autres pays d'Europe occidentale, il s'agit toutefois de la plus forte baisse depuis 1975. Le taux de chômage a crû de 2.6 pourcent à 3.7 pourcent au cours du premier semestre ; en fin d'année, il s'est établi à 4.2 pourcent. En complément de la politique monétaire expansive de la Banque nationale, la Confédération est montée au front avec des programmes de relance conjoncturelle. Mais ces derniers sont demeurés modestes en comparaison internationale, suscitant les critiques des syndicats, des Verts et du PS.

Les **finances publiques** ont affiché une santé surprenante. La chute des recettes fiscales s'est révélée bien moins forte que redouté. Les comptes 2009 de la Confédération se sont soldés par un excédent de recettes de CHF 2.7 milliards. Dans l'ensemble, les cantons ont également enregistré des résultats positifs d'un ordre de grandeur similaire. Pour 2010, la Confédération et les cantons s'attendent toutefois à des déficits. Tant l'Assemblée fédérale que les législatifs cantonaux ont adopté des allègements fiscaux pour les familles et les PME. Les chambres fédérales ont aussi décidé une simplification de la taxe sur la valeur ajoutée. Elles ont ainsi remis à plus tard la décision concernant l'introduction d'un taux unique de TVA, telle que proposée par le Conseil fédéral.

En matière de **politique sociale**, le peuple a approuvé la hausse temporaire de la TVA en faveur de l'assainissement financier de l'Al. Le parlement a débattu de mesures d'économie et de financements additionnels pour l'AVS et l'assurance chômage.

Le concordat pour l'**harmonisation des systèmes de formation cantonaux (Harmos)** a été approuvé par deux nouveaux cantons (Berne et Tessin) et a pu ainsi entrer en vigueur dans les onze cantons qui l'ont adopté. Il est demeuré indésirable en Suisse centrale, où quatre cantons supplémentaires ont rejeté l'adhésion.

À la surprise générale, les votants ont approuvé à près de 58 pourcent l'**initiative populaire « contre la construction de minarets »** le 29 novembre. Après la suppression de l'article sur les évêchés en 2001, la Constitution fédérale comporte à nouveau une disposition discriminant une communauté religieuse particulière. Pour les initiants, comme pour l'UDC et les petits partis de droite qui soutenaient le texte, il ne s'agissait pas d'un problème de droit des constructions. Pour l'heure, des quelques 160 mosquées et lieux de prière à la disposition des 400'000 musulmans vivant en Suisse, seuls quatre comportent un minaret et rares sont les projets d'en construire de nouveaux. Le malaise vis-à-vis des immigrés musulmans, principalement originaires des Balkans, et surtout vis-à-vis des représentations culturelles et juridiques propagées par certains intégristes a joué un rôle central. La campagne, fortement marquée par le style provocateur coutumier de l'UDC, et l'acceptation de l'initiative ont eu un fort retentissement à l'étranger. On s'accorda à penser que, dans les autres pays d'Europe occidentale où les musulmans représentent une proportion importante de la population (France, Belgique, Pays-Bas, Allemagne), un vote populaire aurait connu une issue similaire.

Problèmes politiques fondamentaux:

- Le Conseil national veut tester l'idée d'introduire un contrôle de constitutionnalité.
- Le Conseil fédéral a présenté une nouvelle loi sur la protection des armoiries helvétiques.
- La peur du chômage a continué d'être la plus grande préoccupation des Suisses.

Ordre juridique:

- Une initiative populaire des Démocrates suisses visant la suppression de la loi contre le racisme n'a pas abouti.
- Le peuple a approuvé de justesse l'introduction des passeports biométriques.
- Le parlement a renvoyé le projet de révision de la loi sur la protection de l'Etat au Conseil fédéral.
- Le Conseil fédéral a proposé de réduire le délai de résidence permettant une naturalisation ordinaire de douze à huit ans.
- Le peuple s'est prononcé dans trois cantons contre l'abaissement à 16 ans de l'âge requis pour l'exercice du droit de vote.
- Le parlement a transmis plusieurs propositions en vue d'un durcissement du système des peines.
- En février, l'initiative « Pour une protection face à la violence des armes » a abouti ; le Conseil fédéral recommande le rejet de l'initiative.

Institutions et droits populaires:

- Le parlement a élu au Conseil fédéral le radical neuchâtelois Didier Burkhalter comme successeur à Pascal Couchepin ; une candidature du PDC est restée vaine.
- Un avant-projet visant une révision partielle de la loi sur le personnel de la Confédération a été fortement contesté en consultation.
- Le parlement a adopté une hausse substantielle des contributions fédérales aux secrétariats des groupes parlementaires.
- Les deux chambres fédérales ne se sont pas tombées d'accord sur la nouvelle organisation du Ministère public de la Confédération.
- Le peuple et les cantons ont décidé la suppression de l'initiative populaire générale évaluée comme inapplicable.

Structures fédéralistes:

- La nouvelle disposition permettant aux concordats d'être déclarés obligatoires pour tous les cantons a été vertement critiquée.
- Huit cantons du Nord-est du pays et de la Suisse centrale ont fondé une association pour mieux représenter les intérêts de la région de Zürich.
- L'Assemblée interjurassienne (AIJ) a publié son rapport très attendu sur les scénarios futurs possibles du Jura bernois.

Elections:

- Dans les cantons de Genève et de Neuchâtel, les partis bourgeois ont reconquis la majorité au gouvernement.
- Dans le canton du Valais, une femme a pour la première fois accédé au Conseil d'Etat.
- La ville de Zurich a connu la première présidente municipale de son histoire avec l'élection de Corine Mauch(ps).
- Dans la ville de Lucerne ont eu lieu les premières élections générales depuis la fusion

avec Litau.

Politique étrangère:

- La Suisse a signé des conventions de double imposition révisées afin de ne plus être sur la liste grise du G20.
- Le peuple a reconduit par 59.6 pourcent des voix l'accord de libre circulation des personnes avec l'UE et l'a étendu à la Bulgarie et à la Roumanie.
- Le parlement a adopté avec difficulté le projet modifié concernant la reprise du règlement européen relatif au système d'information sur les visas.
- Le Conseil des Etats et le Conseil national ont prolongé le crédit cadre pour l'aide monétaire internationale jusqu'à la fin de l'année 2013.
- Le gouvernement a justifié le gel de l'augmentation de l'aide au développement décidée en 2008.
- L'initiative populaire « Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre » a été rejetée par 68.2 pourcent des votants et tous les cantons.
- Dans l'affaire Kadhafi, le président de la Confédération est allé présenter des excuses à Tripoli sans pour autant obtenir la libération des deux ressortissants suisses.

Armée:

- L'élaboration du nouveau rapport sur la politique de sécurité a débuté durant l'année sous revue.
- Les chambres ont refusé la participation de la Suisse à l'opération NAVFOR Atalanta de l'UE.
- La loi sur l'armée et l'administration militaire proposée en 2008 a été rejetée, une nouvelle loi n'incluant pas les thématiques contestées a été adoptée par les chambres.
- Le GSsA a déposé une initiative « Contre de nouveaux avions de combat ».
- Le parlement a adopté le programme d'armement 2009.
- Le Conseil fédéral a répondu au rapport sur les circonstances de la nomination de Roland Nef.
- André Blattmann a été nommé chef de l'armée.
- Une initiative « Pour la protection face à la violence des armes » a été déposée.
- Le nombre d'admissions au service civil a explosé.

Politique économique:

- La récession mondiale a également saisi la Suisse.
- Le parlement a adopté deux autres programmes de soutien à la conjoncture relativement timides.
- Le Conseil fédéral a soumis ses propositions visant une meilleure protection de l'appellation d'origine suisse et de l'utilisation des armoiries de la Suisse.
- Le parlement a adopté l'introduction du principe du Cassis de Dijon pour les importations venant de l'UE malgré l'opposition de l'UDC et des verts.
- Le Conseil des Etats a élaboré un contre-projet indirect répondant à l'initiative contre les rémunérations abusives.

Crédit et monnaie:

- La Banque nationale a maintenu sa politique monétaire détendue.
- Le parlement a traité des mesures de réduction des risques que les grandes banques peuvent constituer pour l'économie nationale.
- Les attaques continues et vives de l'étranger sur le secret bancaire suisse ont mené à un débat intensif au gouvernement et au parlement sur son avenir.
- Le Conseil fédéral a mis en consultation une proposition de loi sur les contrats d'assurances.

Agriculture:

- Les chambres ont tenu une session extraordinaire consacrée au prix du lait et à la politique agricole au mois de décembre.
- La fin des contingents laitiers au 1er mai et la baisse du prix du lait ont généré de fortes tensions sur le marché laitier.
- Le Conseil fédéral a présenté son message relatif à la prolongation du moratoire sur l'utilisation d'OGM dans l'agriculture. Le Conseil des Etats a adopté le projet moyennant un léger amendement.
- Les chambres ont rejeté l'initiative populaire «Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers ».

Finances publiques:

- Le parlement a adopté une révision législative visant à compenser plus rapidement les effets de la progression à froid et un projet d'allègement fiscal pour les familles.

- Les chambres ont débattu et accepté une révision totale de la loi sur la taxe sur la valeur ajoutée
- Les comptes d'Etat 2009 se sont soldés par un bénéfice de CHF 2.7 milliards.
- Le budget 2010 prévoit un déficit de CHF 2.4 milliards en raison principalement de la récession.
- En 2009, les cantons ont réalisé des gains de CHF 2.4 milliards et ont budgété des déficits de l'ordre de CHF 2.3 milliard au total pour 2010.

Energie:

- Suite au constat de l'échec partiel de la libéralisation, le Conseil fédéral a chargé le DETEC d'élaborer une révision de loi sur l'approvisionnement électrique.
- Les chambres ont adopté un programme national d'assainissement des bâtiments.
- Le DETEC a supprimé la limitation dans le temps de l'autorisation d'exploiter la centrale nucléaire de Mühleberg (BE).
- Le Conseil des Etats a approuvé l'augmentation progressive de la redevance hydraulique, alors que le Conseil national l'a liée à une hausse de la redevance pour la rétribution à prix coûtant du courant vert.
- La chambre des cantons a chargé sa commission de l'énergie d'élaborer une stratégie globale afin de préciser le rôle des centrales à combustibles fossiles.

Transports et communications:

- Le Conseil fédéral a adopté le message relatif au financement des programmes d'agglomération urgents.
- Le désaccord entre le Conseil fédéral et les cantons est demeuré complet concernant le financement de l'achèvement du réseau des routes nationales.
- Le parlement a adopté le premier paquet législatif de la réforme des chemins de fer amputé de la loi sur les organes de sécurité.
- Le Conseil des Etats a adopté le projet de nouvelle législation postale concrétisant une libéralisation en deux temps.
- Le peuple et les cantons ont approuvé la création d'un financement spécial en faveur du trafic aérien.

Aménagement du territoire et logement:

- Le projet de loi fédérale concernant le développement territorial a échoué en consultation.
- Le Conseil national a rejeté l'initiative populaire « Pour en finir avec la construction envahissante de résidences secondaires », il a l'intention d'élaborer un contre-projet indirect comprenant les mesures d'accompagnement de la Lex Koller.
- Le Conseil national n'est pas entré en matière sur la modification du droit du bail proposant le découplage des loyers et des taux hypothécaires.
- Le Conseil fédéral a recommandé de rejeter les deux initiatives populaires intitulées « Accéder à la propriété privée grâce à l'épargne-logement » et « Sécurité du logement à la retraite » sans proposer de contre-projet.
- Le Conseil fédéral a mis en consultation un projet de modification de la loi fédérale sur l'imposition de la propriété privée du logement.

Protection de l'environnement:

- Le Conseil fédéral a adopté le message relatif à la politique climatique post-Kyoto et recommandé le rejet de l'initiative populaire « pour un climat sain ».
- Le parlement a approuvé le contre-projet indirect à l'initiative populaire « Eaux vivantes » et recommandé le rejet d'icelle.
- L'OFEV a publié les premières mesures des nuisances sonores dues à la route, au rail et à l'aviation.
- La Fondation Helvetia Nostra a retiré son initiative populaire « contre la création effrénée d'implantations portant atteinte au paysage et à l'environnement » suite à son rejet massif par les chambres.
- L'Assemblée fédérale a approuvé l'octroi du crédit-cadre pour la première étape de la troisième correction du Rhône.

Population et travail:

- La population permanente de la Suisse a pratiquement atteint 7.8 millions de personnes au terme de l'année sous revue.
- Le nombre de chômeurs a crû en raison de la récession et le taux de chômage moyen s'est établi à 3.7 pourcent.
- Le salaire nominal a augmenté de 2.1 pourcent et le salaire réel de 2.6 pourcent à cause de l'inflation négative.
- Les syndicats ont déposé une initiative populaire pour six semaines de vacances.

- Dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, les partenaires ont conclu une nouvelle convention collective de travail.
- Le parlement a pris des mesures pour améliorer la protection des victimes de l'amiante.

Santé, assistance sociale, sport:

- Le Conseil fédéral a annoncé une nouvelle loi sur la prévention et la promotion de la santé.
- Au printemps, le Conseil fédéral a présenté un projet révisé de la loi sur l'aide au suicide et une stratégie nationale pour les soins palliatifs.
- L'augmentation des primes des assurances maladies a donné lieu à un débat urgent au Conseil national.
- Le peuple a adopté l'article constitutionnel « Pour la prise en compte des médecines complémentaires ».
- Les deux chambres ont adopté le protocole additionnel relatif à la transplantation d'organes et de tissus d'origine humaines.
- Le Conseil fédéral a soumis au parlement son message concernant la loi sur la promotion du sport.

Assurances sociales

- Le Conseil des Etats a examiné les mesures relatives aux prestations de la onzième révision de l'AVS.
- Le peuple a adhéré à la décision de la Confédération relative au financement additionnel temporaire de l'AI.
- Le parlement a traité des réformes structurelles de la prévoyance professionnelle et a adopté des mesures pour faciliter l'accès au marché du travail.
- Le parlement s'est penché sur la révision de l'assurance maladie.
- Le Conseil national a traité la loi fédérale sur l'assurance accident.
- La révision de la loi sur l'assurance chômage a été examinée par le parlement.

Groupes sociaux:

- Le parlement a adopté une modification des prescriptions concernant le mariage; à l'avenir, le mariage ne sera possible qu'à la condition que les deux partenaires soient au bénéfice d'un statut de séjour régulier.
- Le Conseil fédéral a mis en consultation une révision des lois sur l'asile et sur les étrangers.
- L'UDC a décidé de lancer une initiative populaire pour des déductions fiscales en faveur des familles qui assurent elles-mêmes la garde des enfants.
- Le peuple soleurois a approuvé l'introduction de prestations complémentaires pour les familles en votation.
- Le Conseil fédéral a adopté un avant-projet de révision totale de la loi sur l'encouragement des activités de jeunesse.

Enseignement et recherche

- Les négociations avec l'UE concernant un accord sur la formation sont arrivées à leur terme.
- Le canton du Tessin ayant été le dixième canton à adhérer au concordat HarmoS, celui-ci est entré en vigueur en août de l'année sous revue.
- Le Conseil fédéral a approuvé l'ordonnance totalement révisée sur la maturité professionnelle.
- Le gouvernement a présenté son projet de loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles.
- La Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique a adopté un concordat sur les bourses d'études.
- Le parlement a approuvé un article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain.
- Lors de la session d'automne, les chambres ont adopté une révision partielle de la loi sur la recherche visant à renforcer la commission pour la technologie et l'innovation.

Culture, langues, églises:

- A la fin de l'année, le parlement a adopté la nouvelle loi sur l'encouragement à la culture après une procédure d'élimination des divergences.
- Une plainte administrative contre la section cinéma de l'Office fédéral de la culture a été déposée auprès de l'autorité de surveillance.
- Le parlement a approuvé une loi sur les musées et les collections de la Confédération.
- Contrairement à la recommandation du Conseil fédéral, le Conseil national est entré

en matière sur le projet de loi réglementant le prix du livre et l'a adopté.

- L'Office fédéral du personnel a publié un rapport d'évaluation sur la représentation des communautés linguistiques dans l'administration fédérale.
- L'initiative populaire « contre la construction de minarets » a été acceptée par 57.5 pourcent des voix lors des votations fédérales du 29 novembre.

Médias:

- Le groupe de presse zurichois Tamedia a annoncé le rachat d'Edipresse.
- La disparition de quatre titres a conduit à une certaine concentration du marché des journaux gratuits.
- Le parlement a supprimé l'interdiction de la publicité pour les boissons à faible teneur alcoolique à la télévision.
- Dans le cadre de son projet de convergence, la SSR a décidé de réunir la radio, la télévision et les multimédias dans des unités d'entreprise par région linguistique.
- Le parlement a sommé le Conseil fédéral de se doter d'une stratégie de lutte contre la cybercriminalité.

BERICHT

DATUM: 31.12.2021

MATHIAS BUCHWALDER

Rétrospective annuelle 2021: Problèmes politiques fondamentaux

Encore agitée par la pandémie de Covid-19, l'année 2021 s'est caractérisée par un climat politique mouvementé. Mis à part les tensions liées à la crise sanitaire, le clivage entre villes et campagne s'est également retrouvé sur le devant de la scène. Divers événements, tels que le championnat d'Europe de football, la fête nationale ou les jeux olympiques, ont mis du baume au cœur de la population et ont contribué à renforcer la cohésion nationale. Au niveau parlementaire, peu d'objets concernant les problèmes politiques fondamentaux se sont retrouvés à l'agenda de l'Assemblée fédérale.

Au début de l'année 2021, le conseiller fédéral Alain Berset revenait sur la résilience dont a fait preuve la population suisse en 2020 face à la pandémie. Il constatait néanmoins que la vague de solidarité du début s'était essouffée lors de la deuxième vague, à l'automne 2020. Cette tendance s'est confirmée au cours de l'année 2021. Alors que les restrictions perduraient durant l'hiver, l'arrivée du vaccin donnait des **signes d'espoir d'un retour à la normale**, qui se faisait cependant attendre. Au printemps 2021, la population manifestait son ras-le-bol à plusieurs reprises. C'est en particulier **la jeunesse qui souffrait de la situation**, comme le démontrait une étude effectuée durant le confinement. Dans ce contexte d'incertitudes, certain.e.s politicien.ne.s s'exprimaient avec véhémence à l'encontre de la politique du Conseil fédéral. Pour être précis, l'UDC se positionnait en défenseur d'une partie de la population réfractaire aux mesures sanitaires. La mise en place du certificat sanitaire augmentait les tensions d'un cran, créant selon ses opposant.e.s des disparités entre les personnes vaccinées et celles qui ne l'étaient pas.

Evoquée à maintes reprises par la presse, la **dégradation du climat politique** s'est traduite par une **augmentation des menaces à l'encontre du personnel politique**. Comme le montrent les chiffres de Fedpol pour l'année 2020, une augmentation des messages «litigieux» adressés aux parlementaires fédéraux a été constatée. D'autres thèmes que la pandémie ont attisé des tensions: les deux initiatives anti-pesticide, soumises à votation en juin, ont suscité des débats houleux. Plutôt bien accueillies dans les villes, celles-ci ont été largement refusées dans les campagnes. La forte mobilisation du monde rural à cette occasion a également entraîné le refus de la loi sur le CO2. Voyant là un potentiel d'électeurs et électrices en vue des prochaines élections fédérales, l'**UDC** a profité de la fête nationale pour déployer sa **stratégie d'opposition** entre les villes et les campagnes. Traitant les villes rose-vertes de «parasites», le président du parti agrarien Marco Chiesa a jeté de l'huile sur le feu, insistant ainsi sur un clivage apparu à l'occasion de plusieurs votations ces dernières années.

Dans un registre plus fédérateur, le 1er août a été placé sous le sceau des **50 ans du droit de vote des femmes**, introduit en 1971. Pour commémorer cet anniversaire, plus de 500 femmes en provenance de toute la Suisse se sont réunies sur la prairie du Grütli le premier août. En présence des conseillères fédérales Simonetta Sommaruga et Viola Amherd, l'occupation de ce bastion historiquement masculin par une audience presque exclusivement féminine a représenté un symbole fort. La Suisse s'apprête à fêter un autre anniversaire en 2023, année qui marquera les **175 ans de l'adoption de la première Constitution fédérale**, en 1848. Dans cette optique, les députés Beat Flach (pvl, AG) et Hans Stöckli (ps, BE) ont demandé dans une motion aux Services du Parlement d'organiser des festivités. En outre, des motions demandant la **création d'un**

lieu de commémoration officiel des victimes du national-socialisme en Suisse ont été acceptées par les chambres fédérales. Ces motions de Daniel Jositsch (ps, ZH) et Alfred Heer (udc, ZH) s'inscrivaient dans les traces de nombreux objets parlementaires exprimant la même volonté mais n'ayant jamais aboutis.

Si des divisions sont apparues au sein de la population, plusieurs **événements**, notamment **sportifs**, ont permis de retrouver un **sentiment d'unité nationale**. Largement relayée par les médias, la performance historique de l'équipe nationale suisse de football lors du championnat d'Europe a déclenché la ferveur des supporters et supportrices. L'autre événement sportif phare de l'été, à savoir les jeux olympiques de Tokyo, a notamment été le théâtre d'un triplé des suissesses lors de l'épreuve de VTT. Alors que ce sport a connu un succès grandissant avec la pandémie, la presse n'a pas manqué de rappeler les raisons qui font de la Suisse la nation du VTT.

Vue de l'étranger, la Suisse est perçue de manière positive, indique Présence Suisse dans son rapport pour l'année 2020. En prenant la huitième place du Nation Brands Index, la Suisse est le premier pays de taille moyenne de ce classement. Comme les années précédentes, le pays occupe les premières positions de plusieurs **rankings**. En effet, le Global Wealth Report 2021 désigne la Suisse en tant que pays avec la richesse moyenne par adulte la plus élevée, alors qu'elle serait le troisième pays le plus heureux du monde selon le World Happiness Report 2021.

En 2021, la thématique des problèmes politiques fondamentaux s'est frayée une place significative dans l'**espace médiatique**. En effet, plus de 2 pour cent des articles de presse étaient consacrés à ce thème, alors que ce taux naviguait autour de 1.5 pour cent les années précédentes. Avec les nombreuses coupures de presse relatant la performance de la Suisse à l'Euro ainsi que l'approche de la fête nationale, le mois de juillet a connu la plus forte part des articles consacrés à ce chapitre (presque 4%; cf. figure 1 sur l'évolution des médias 2021 en annexe).¹

Verfassungsfragen

MOTION
DATUM: 08.06.2021
MATHIAS BUCHWALDER

L'année 2023 marquera les **175 ans de la Constitution fédérale**, adoptée en 1848. Afin de célébrer dignement l'anniversaire du texte fondateur de la Suisse moderne, le sénateur Hans Stöckli (ps, BE) a déposé une motion demandant au bureau du Conseil des États (Bureau-CE) de prendre les mesures nécessaires à l'organisation de festivités. Celles-ci doivent s'adresser à l'ensemble de la population, et notamment permettre à la jeunesse de prendre conscience de l'importance de la participation politique. Le Bureau-CE proposait d'accepter ces demandes, qui constituaient les points 1 et 3 de la motion. Il demandait en revanche à la chambre haute de rejeter les points 2 et 4 de l'intervention. Ceux-ci chargeaient les Services du Parlement de présenter un concept mettant Berne au cœur de l'événement, mais associant aussi des institutions fédérales telles que les écoles polytechniques, le musée national, la bibliothèque nationale ainsi que les cantons, villes et communes à la fête, permettant ainsi des événements décentralisés dans tout le pays. Il revenait aux Services du Parlement d'assurer la coordination entre les événements ainsi que la planification financière. Le Bureau-CE a indiqué que les Services du Parlement ont déjà rédigé une stratégie globale pour cet anniversaire. Le Palais fédéral devrait être ouvert au public durant un week-end du mois de juin 2023, et d'autres événements seront mis sur pied en parallèle, par exemple des concerts sur la place fédérale. Le Bureau souligne que la mise en place de ces événements nécessitera l'accord du Conseil fédéral ainsi qu'une étroite collaboration avec les services concernés et la ville de Berne. Concernant les festivités en d'autres lieux, les institutions souhaitant organiser un événement pourront s'inspirer de ce qui se fera à Berne. Le bureau estime cependant qu'il ne revient pas aux Services du Parlement d'organiser ni de coordonner l'ensemble des événements, d'autant plus que ceux-ci auront déjà fort à faire avec le changement de législature, auquel l'année 2023 sera consacrée.

Hans Stöckli a accepté de retirer les points 2 et 4 de sa motion. Le sénateur biennois a néanmoins réitéré l'importance d'inclure les cantons, les communes et d'autres institutions dans les démarches. Les points 1 et 3 de la motion ont été adoptés par le Conseil des États.

Le vert-libéral Beat Flach (pvl, AG) a déposé une motion identique au Conseil national. Le bureau (Bureau-CN) proposait également l'adoption des points 1 et 3 et le rejet des points 2 et 4. Cet avis a été suivi par la majorité de la chambre du peuple, qui a accepté le texte par 128 voix contre 54 (1 abstention). Une minorité du bureau composée des députés agrariens Thomas Aeschi et Roland Büchel souhaitait le rejet de

la motion.²

MOTION

DATUM: 21.09.2021

MATHIAS BUCHWALDER

Déposées en vue des festivités pour les **175 ans de la Constitution fédérale** en 2023, les motions de Hans Stöckli (ps, BE) (Mo. 21.3227) et de Beat Flach (pvl, AG) (Mo. 21.3373) ont reçu l'approbation des deux conseils. Plus précisément, ce sont les points 1 et 3 des objets – dont le contenu est identique – qui ont été avertis, chargeant les services du parlement de l'organisation de diverses activités à l'occasion de ce jubilé. Déjà approuvée par le Conseil des États durant la session d'été, la motion Stöckli a connu le même succès auprès du National en automne, tandis que la motion Flach a effectué le parcours inverse.³

1) Analyse APS des journaux 2021 – Problèmes politiques fondamentaux

2) BO CE, 2021 pp.526 s.; BO CN, 2021 pp.1265 s.

3) BO CE, 2021 p. 987; BO CN, 2021 p. 1769 s.